

La ministre est venue pour distinguer la Mis

La ministre Marylise Lebranchu inaugurerait hier le nouvel équipement multi-fonctions du pays de Marennes Oléron.



Marylise Lebranchu coupait hier le ruban à la Maison des Initiatives et des Services de Marennes Oléron. (photo A. M.)

On l'appelle la Mis, Maison des Initiatives et des Services et selon Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, c'est une Mis plutôt enviable, un exemple de ce qu'il faut faire, en matière de mutualisation de services aux entreprises et aux usagers. « C'est le genre d'expérimentation que je souhaite encourager, faire connaître aux autres territoires et c'est l'enjeu de ma présence ce matin », déclarait la ministre de passage à Marennes pour l'inauguration de ce nouvel ensemble de services.

Pas seulement l'emploi

Qu'est-ce que cette Mis ? Une initiative, tout d'abord du Pays Marennes Oléron et de ses deux Communautés de

communes. Un même toit où sont rassemblés le plus possible de services au public. On ne trouve pas seulement les interlocuteurs des demandeurs d'emploi ou des entreprises, ce qui aurait ressemblé au modèle déjà connu des maisons de l'emploi. Cette maison-ci regroupe également les services d'accès au droit. Un conciliateur de justice, des avocats y tiendront des permanences, et encore la chambre des notaires, la médiation familiale

Des travaux pour 1,4 million

On ne dressera pas la liste complète des portes auxquelles les habitants de Marennes-Oléron pourront ici frapper (des relais de la Mis sont aussi prévus dans les communes), mais notons encore que cette maison aux peintures fraîches dont Marylise Lebranchu coupait hier le ruban inaugural abrite les bureaux des chambres des Métiers, de la Chambre de commerces et d'industries (CCI) Rochefort - Saintonge, de la maison du tourisme et enfin le siège du Pays de Marennes Oléron.

Tous ces services logent donc désormais dans un bâtiment de 1 200 mètres carrés, rue Dubois -Meynardie au centre-ville de Marennes, ancien siège de la Caisse d'épargne que la commune a acquis pour 360 000 euros. La rénovation et l'adaptation du bâtiment à ses nouveaux usages a coûté 1,45 million d'euros dont 74% de subventions provenant de l'État (28 %), de la Région Poitou-Charentes (25 %), de l'Europe (13 %) et du Département (8 %), le reste étant à charge de la ville de Marennes.

Les deux Communautés de communes de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes mettent au pot commun pour

le fonctionnement de la Mis. C'est cette forme de mutualisation dépassant les limites intercommunales que Marylise Lebranchu juge exemplaire et particulièrement utile dans les zones à dominance rurale.

Le échelon « Pays » valorisé

Dans ce qu'on nomme le millefeuille administratif, Marylise Lebranchu ne condamne pas le Pays, au contraire. « D'ailleurs, cette appellation millefeuille est injuste. Nous n'avons pas plus d'échelons que nos voisins européens. Je crois beaucoup à ses organisations par bassins de vie, qu'on les appelle Pays ou Pôles de développement territorial et rural, comme le veulent les sénateurs en guise de pendant aux pôles urbains. Il s'agit de faire ensemble et d'avoir ce qui plus que ne permettrait pas dans certains secteurs la faiblesse de la démographie et des ressources. »

Marylise Lebranchu sait qu'il n'est pas si facile pour les collectivités de mutualiser - le mot sur lequel elle insiste partout où elle fait étape - et d'abandonner un peu de ses propres prérogatives. Hier, elle était interpellée non sans une pointe d'humour par Michel Parent du Château-d'Oléron, se définissant lui-même comme un « petit maire ».

Pas de petit maire

Michel Parent enjoignait la ministre de préserver le premier échelon du fameux millefeuille : la commune. « Il n'y a pas de petit maire et nos 36 000 communes sont une source de fierté », lui a rassuré Marylise Lebranchu, mais sans lâcher sur la nécessité de mettre en commun des moyens pour un meilleur service au public.